

Mauguio, le 28 avril 2020

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Convergence Infirmière, organisation représentative des infirmières et infirmiers libéraux vous a saisi il y a plusieurs mois au sujet de problématiques relatives à la profession infirmière. Jean-François Rapin, Sénateur du Pas-de-Calais a interrogé Mme la Ministre des Solidarités et de la Santé le 31 octobre 2019 à l'occasion d'une question écrite (n° 12926). Une réponse a été apportée par le Ministère des Solidarités et de la Santé le 16 avril 2020.

La suppression du concours d'aide-soignant est confirmée dès septembre 2020. Les aides-soignants intervenant auprès des personnes âgées pourront bénéficier d'une formation durée de trois semaines... Enfin, un plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières est confirmé pour l'hôpital. Alors que nous étions les initiateurs de cette question et que par conséquent une large partie était dédiée à nos craintes concernant un glissement de tâches annoncé, une remise en cause de nos missions et plus largement de notre profession, pas un mot n'y répond. Il en va de même au sujet de nos inquiétudes sur la dégradation de notre système de santé dans le cadre de ces réformes. Alors que les infirmières et les infirmiers libéraux sont totalement mobilisés, parfois au bord de l'épuisement, cette réponse apparaît très révélatrice.

Malgré des conditions d'exercice extrêmement difficiles, nous sommes auprès de nos patients. Nous prenons en charge chaque jour 1 million de personnes sans parler de l'entourage familial. Nous sommes dans certaines zones géographiques les derniers soignants, a fortiori à l'occasion de cette crise sanitaire durant laquelle un certain nombre d'intervenants à domicile ont cessé ou réduit leur intervention. Nous ne disposons toujours pas du matériel de protection nécessaire. Les dotations d'Etat sont totalement insuffisantes, disparates et parfois outrageantes en plus d'être dangereuses avec la fourniture de surblouses-sacs-poubelle). Selon les données du questionnaire que nous avons lancé auprès de l'ensemble des infirmières et infirmiers libéraux, près de 87% des professionnels n'ont pas suffisamment de matériel, 95% signalent un manque de surblouses. Nous sommes contraints de nous organiser au plan local, de nous appuyer sur la solidarité ou de commander du matériel à des professionnels divers et variés. L'ingéniosité, la coordination et l'investissement des infirmières et infirmiers libéraux ont permis de compenser l'impéritie de l'Etat et du Gouvernement. Cette situation induit un surcoût en temps et la plupart du temps un surcoût financier. Notre profession s'organise cependant avec sens des responsabilités et engagement. Dans le cas contraire, les conséquences sanitaires auraient pu être très lourdes.

Il est également important de noter que 66% des professionnels ayant répondu à notre questionnaire déplorent une dégradation de leur situation financière en raison notamment de l'arrêt de la chirurgie programmée ainsi que de certaines interventions en raison des craintes des patients et familles que les soignants ne soient des vecteurs de transmission. 65% des professionnels considèrent que la rémunération des actes liés à la prise en charge d'un patient COVID-19 est totalement insuffisant eu égard à l'engagement que nous manifestons, à notre rôle en première ligne et au temps passé à s'équiper pour soigner ce type de patient mais aussi au temps passé pour éduquer l'entourage et le patient. Les déplacements à domicile sont rémunérés 2,50 € brut ce qui est, vous le comprendrez, tout à fait dérisoire. C'est d'autant plus vrai lorsque nous prenons en charge des patients Covid-19 et que nous sommes naturellement contraints de réorganiser notre tournée pour éviter la contagion. Globalement, les bases de notre rémunération n'ont pas été revalorisées depuis 10 ans.

Nos journées de travail qui étaient déjà chargées sont devenues extrêmement lourdes tant notre rôle en termes de protection, de pédagogie et de réassurance sont importants et même vitaux. Les conditions de tensions psychologiques dans lesquelles nous exerçons et souvent dans le dénuement en matière d'équipements de protection sont extrêmement préjudiciables. Nous sommes confrontés à des réminiscences de stress post-traumatiques. Nous subissons également des agressions et des vols de matériel. 93% des infirmières et infirmiers libéraux signalent un stress supplémentaire en ce moment et 30% ont été victimes de manifestations hostiles ce qui est très inquiétant. Les applaudissements de 20 heures ne sauraient masquer cette brutale réalité statistique.

Certains professionnels sont mobilisés par des tracasseries totalement déplacées en ces temps-ci et ne peuvent travailler de manière efficiente. Nous devons appliquer les réformes issues de l'avenant n°6 à la convention nationale des infirmiers ce qui induit des difficultés. Près de 80% des professionnels atteints par le Covid-19 déplorent des difficultés dans la prise en charge par leur CPAM et leur prévoyance. Parallèlement, 65% des infirmières et des infirmiers libéraux nous signalent que lors de la prise en charge de nouveaux patients ils ne sont pas informés d'une infection éventuelle par le Covid-19.

Globalement, les informations qui nous ont été communiquées ont souvent été tardives, manquant d'anticipation et de vision. Les services déconcentrés de l'Etat ont globalement fait preuve d'impéritie (ARS, CPAM) étant injoignables, à contre-courant ou plus attentif au strict respect de la réglementation que de la facilitation. Nous notons à regret une déconnexion avec les réalités du terrain, avec nos besoins, nos attentes, nos particularités. Nous nous sommes bien souvent substitués aux services de l'Etat en informant la profession très régulièrement, en créant une page Internet extrêmement consultée, des fiches pratiques téléchargeables, etc.

La coopération avec le secteur hospitalier est extrêmement limitée voire inexistante. La vision extrêmement hospitalo-centrée des administrations déconcentrées, de l'administration centrale ainsi que du Gouvernement affecte bien évidemment notre pratique et nuit plus globalement à une prise en charge plus efficace des patients affectés par le Covid-19. Alors même que les pouvoirs publics communiquent très régulièrement sur le virage ambulatoire, nous ne sommes pas justement considérés et aucun outil de coordination efficient n'a été mis en place par l'Etat.

Au regard de nos compétences, de notre rôle en terme de proximité, nous apportons une réelle plus-value à notre système de santé. Notre technicité intrinsèque et notre savoir-faire sont précieux et même vitaux en ces temps de pandémie. Nous avons permis tout au long de l'Histoire de juguler diverses épidémies et pandémies grâce à notre professionnalisme et nos bonnes pratiques. Nous pourrions, dans le présent et dans l'avenir jouer un rôle de coordination. C'est d'ailleurs de fait déjà le cas, nous le démontrons chaque jour car nous sommes au plus près du quotidien du patient et au-delà du soin, nous sommes les mieux à même de bâtir une solide éducation à la santé, aux gestes sanitaires, à la prévention de la maladie, ainsi qu'à la prévention des complications. Nous pouvons éviter certaines maladies chroniques, leurs complications, les hospitalisations, ces comorbidités qui sont trop souvent fatales aux personnes atteintes par le Covid-19.

Un rapport publié tout récemment par l'OMS au sujet de la situation du personnel infirmier dans le monde rappelle que ce personnel infirmier constitue plus de 50 % des personnels de santé dans le monde et fournit des services vitaux pour l'ensemble du système de santé : « Au cours de l'histoire, et aujourd'hui encore, ce personnel se trouve en première ligne du combat mené contre les épidémies et les pandémies. » « Le personnel infirmier constitue la cheville ouvrière de tout système de santé. À l'heure qu'il est, un grand nombre d'infirmiers et d'infirmières se retrouvent en première ligne du combat contre la COVID-19 », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS.

Toutes les études démontrent que l'utilisation d'un personnel moins qualifié est très néfaste pour le patient : L'étude observationnelle RN4CAST qui a analysé les données de sortie pour 422 730 patients âgés de 50 ans et plus ayant subi une chirurgie commune dans 300 hôpitaux de neuf pays européens affirme qu'une augmentation de la charge de travail des infirmières d'un patient augmentait de 7% la probabilité de décès du patient hospitalisé dans les 30 jours suivant son admission. Selon les résultats de l'étude Nursing skill remplacer un infirmier par un aide-soignant pour 25 patients augmente le risque de décès de 21%. Les témoignages récents des soignants de réanimation de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil viennent étayer ces études. Ils dénoncent le manque de formation du personnel de renfort qui a eu pour conséquences des décès supplémentaires.

La réponse à notre investissement sans faille, à plus de travail, plus de stress, plus de temps passé auprès des patients, moins de revenus, à la démonstration très factuelle que sans le personnel infirmier qualifié il est notamment impossible d'ouvrir de nouveaux lits de réanimation, la réponse du Ministère des Solidarités et de la Santé donc est le recours à court terme à des personnels moins diplômés, le projet de transfert de certains actes, le glissement de tâches et par conséquent l'institutionnalisation d'une médecine à bas coût.

Nous dénonçons et nous dénoncerons sans cesse avec la plus grande fermeté cette dérive vers une médecine à bas coût. Confier nos actes à des personnes qui n'en n'ont pas les compétences, c'est porter une atteinte à la profession infirmière, c'est nier l'essence même de notre métier, c'est nous sacrifier et donc c'est sacrifier nos patients.

En cette période de crise sanitaire grave, un changement profond de logiciel s'impose. La logique financière ne doit plus systématiquement présider aux réformes. La prévention et l'éducation à la santé doivent être très fortement valorisées face au « tout-médicament ».

Nous assumons nos missions avec un engagement sans faille et même avec esprit de sacrifice pour notre pays, notre système de santé, nos patients. Demain, il conviendra de déployer des mesures fortes en direction des infirmières et des infirmiers libéraux. Pour prévenir au mieux de prochaines pandémies éventuelles, pour bâtir notre système de santé de proximité de demain, les infirmières et les infirmiers libéraux seront des interlocuteurs incontournables.

L'OMS a décidé que 2020 serait l'année du personnel infirmier. Nous attendons des actes afin que cet acte fort ne demeure pas un vœu pieux dans notre pays. En ce sens, nous sollicitons votre soutien à l'Assemblée Nationale, vos interventions sous formes de questions écrites, orales et d'appuis divers afin que l'avenir de notre système de santé soit solidement, durablement et raisonnablement bâti.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations respectueuses.

Ghislaine SICRE

Présidente de Convergence Infirmière

